

Table with subscription rates for District de Montmagny and Hors du district, including 1 an and 6 mois options.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Première et Insertions, Naissance, Mariage, Décès

VOL. 3—No. 22

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

MONTMAGNY, VENDREDI 20 FEVRIER 1903

AMÉDÉE COTÉ Editeur-Propriétaire

Bureau du Journal "Le Peuple" Rue Saint Thomas, Montmagny, P. Q.

VENDREDI, LE 20 FEVRIER 1903

EN LETHARGIE

Depuis la nouvelle, assez peu vraisemblable d'ailleurs, que la compagnie du Grand Tronc, dans l'intérêt de son projet de voie transcontinentale, avait l'intention d'acheter la charte du Québec et Nouveau-Brunswick, on n'a plus entendu parler de cette dernière compagnie.

Nous parions que cette fameuse compagnie va rester en léthargie jusqu'aux prochaines élections, alors qu'elle se réveillera probablement de nouveau pour annoncer aux électeurs du bout des comtés de notre district qu'elle a une charte et se propose de construire un chemin de fer.

Car cela nous paraît être un truc d'élection que cette compagnie du Québec et Nouveau-Brunswick; mais, par exemple, c'est un truc passablement usé.

LES NOIRIES AUX ETATS-UNIS

Une récente dépêche nous apprenait qu'un groupe de Canadiens-français, établis dans l'Etat de Massachusetts, formant une population de 1000 à 1200 âmes, s'adressait aux autorités religieuses pour obtenir l'érection d'une paroisse distincte où la parole Dieu leur serait prêchée en français.

Ces compatriotes qui font maintenant partie d'une paroisse irlandaise, ont subi un premier échec. Mais ils ne sont pas découragés pour tout cela et ils paraissent bien décidés à employer tous les moyens légitimes pour atteindre leur but.

Cette preuve non équivoque d'attachement à la langue maternelle s'est heureusement produite assez souvent chez les Canadiens-français des Etats-Unis, au cours des dernières années. Cela est bien propre à inspirer la confiance dans l'avenir de notre nationalité sur le sol de l'Amérique.

En se groupant autour d'une église à eux, nos compatriotes prennent certainement le moyen le plus sûr de maintenir parmi eux l'usage général de la langue française.

D'autre part, c'est une vérité solidement établie que la conservation de la langue maternelle chez les catholiques est une sauvegarde contre l'abandon de leur religion.

Il est donc consolant de voir les Canadiens-français des Etats-Unis unir dans un même sentiment de respect et de fidélité leur religion et leur langue, car c'est ce qui fera leur force.

LA SANTE DES VIEILLARDS

Le remède des vieillards atteints de rhume, toux, grippe, bronchite, c'est le Baume Rhumal. Il ne fatigue pas l'estomac. 25 cts. le flacon.

LEON XIII

Est un phénomène de longévité Rome, 16.—Dans une entrevue avec le représentant du "Tribune", le Dr Mazzoni, le médecin du Pape, a déclaré ridicules les rapports disant que Sa Sainteté était en mauvais état de santé. Le médecin déclare que Léon XIII est un phénomène physique. Plus il vieillit, plus il paraît en gagner sur le rapport de la force physique. Il vivra plus de cent ans et mourra de toutes ses facultés. Il a la constitution d'un jeune homme; tous ses organes fonctionnent bien. Il mène une vie régulière, prends très peu d'alcool, lit sans lueurs, marche sans canne, s'habille et se déshabille seul, et travaille en moyenne quatorze heures par jour.

LE FEU A QUEBEC

Des milliers de dollars envolés en fumée

Trois pompiers grièvement blessés dans la lutte contre l'élément destructeur

Québec vient de nouveau d'être éprouvé par un désastreux incendie, au caractère de son centre le plus commercial. En quelques heures des milliers de dollars se sont envolés en fumée.

Il était environ à six heures du matin que le gardien de nuit en faisant sa ronde aperçut une lueur sinistre se reflétant dans les vitres de la bâtisse occupée par M. G. A. Lafrance relieur et la Cie d'Imprimerie Commerciale dirigée par M. Joseph Mercier.

En accourant le gardien constata que le feu avait déjà envahi une partie de la bâtisse et les flammes se faisaient aussi jour au second étage par une des fenêtres de l'établissement de M. Lafrance, relieur.

Le gardien s'empressa de donner l'alarme et d'avertir en toute hâte les intéressés, MM. J. Mercier et Lafrance.

Les pompiers accourus sur les lieux du sinistre jugèrent au premier coup d'oeil que l'incendie allait bientôt prendre des proportions considérables et une alarme générale appela toute la brigade sur les lieux.

L'incendie pendant ce temps trouvant des aliments faciles s'étendit rapidement à la bâtisse voisine occupée par MM. G. N. Belleau & Cie, marchand de gros et par la Canadian Express Company.

Lorsque la ville reprit son activité commerciale nouvelle ce matin, le paget de bâtisses assis au pied de la falaise s'était en partie effondrée dans le brasier ardent.

Le feu a consumé la bâtisse, les matériaux du feu a originé ainsi que la bâtisse occupée par MM. G. N. Belleau & Cie.

M. G. A. Lafrance a perdu toutes ses machines, le stock ainsi que ses livres de comptes; c'est une perte complète, car il n'avait pas un sou d'assurance.

M. Joseph Mercier le propriétaire de la Cie d'Imprimerie Commerciale qui avait un stock de \$13,000, n'avait que \$2,000 d'assurance.

MM. G. N. Belleau & Cie qui avaient un stock de quarante à cinquante mille piastres, avaient \$32,000 d'assurance.

Nous ignorons si les bâtisses qui appartiennent à la succession Shea partent des assurances.

La Cie de la Canadian Express n'a aucune assurance. A neuf heures les pompiers étaient encore au poste pour maîtriser l'incendie.

Vers huit heures, trois pompiers occupés à éteindre le feu dans la bâtisse de la Canadian Express, se sont fait blessés par l'éroulement d'un plancher; ils sont les hommes de la brigade, Stapleton, Dubuc et Murphy.

Les blessures sont assez sérieuses et le médecin a cru ne pas devoir transporter les blessés maintenant sans pouvoir constater exactement les blessures de ces malheureux pompiers.

Joseph Mercier de la Compagnie d'Imprimerie Commerciale a ouvert un bureau au No. 34 rue Notre-Dame, Basse-ville et malgré les pertes immenses qu'il vient d'éprouver, va essayer de se relever de ces pertes en continuant à travailler comme ci-devant avec l'énergie qu'on lui connaît.

Les victimes de l'incendie ont toutes nos sympathies dans l'espérance qu'il leur arrive et particulièrement M. Joseph Mercier, le sympathique propriétaire de notre journal "Le Quotidien".

pendant les embrassades d'enfants sous peine d'amende. D'après la maxime du droit Romain: Salius populi suprema lex.

LA TURQUIE ET LES PUISSANCES

Paris, 11 fév.—La Porte dément officiellement que le ministre de la guerre ait donné ordre de mobiliser l'armée.

Paris, 11.—Le "Figaro" de ce matin, commente le démenti en disant qu'il ne peut s'appliquer à la nouvelle publiée samedi dans le "Figaro" d'après laquelle la Turquie a ordonné la mobilisation de 240,000 soldats, car cette information a été confirmée de plusieurs sources indépendantes.

Le démenti turc, combine le "Figaro" prouve simplement que la Turquie reconnaît le danger de l'ordre de mobilisation et hâte maintenant à l'exécution.

Vienne, 11.—On assure ici que la Turquie est déterminée à envahir la Bulgarie au cas d'une insurrection en Macédoine, et que l'élément macédonien est si fort en Bulgarie que rien ne peut lui résister.

Les préparatifs d'un grand soulèvement se font ouvertement. Quatre cents officiers de l'armée bulgare ont demandé un congé prolongé qui ne leur sera pas refusé, en vue d'aller souligner la Macédoine. On affirme de nouveau que sept bandes comptant au total 6,000 hommes ont déjà été formées.

Ces bandes se répandent dans la Macédoine sous le commandement de chefs autochtones et on calcule qu'elles seront bientôt centuplées.

L'hiver, exceptionnellement doux, favorise un prochain soulèvement. La sécurité est la rareté des fonds mais on a l'intention de la surmonter par le levé obligatoire d'une taxe patriotique sur les Macédoiens. On assure en outre que si la Bulgarie ne réussit pas, l'appui de la Russie lui est assuré.

Londres, 11.—D'après une dépêche de Rome à l'Exchange Telegraph Company, le gouvernement italien, sous le menaçant d'une démonstration navale, a demandé une indemnité à la Porte pour outrage à un sujet italien nommé Fabiani. Fabiani prétend qu'il a été la victime d'indignités des gendarmes turcs à Prevez d'un port d'Albanie.

LA COMMISSION DE COLONISATION

Deux nouveaux éléments dans sa composition

On pourra dire que la fameuse commission chargée de faire une enquête sur l'agriculture dans le pays pour le compte et au compte du gouvernement, pour le plus grand bien de ce pays agricole, aura fait bien des tours et des détours avant d'arriver à son but.

Le personnel de la Commission, en panne depuis quelques semaines, par suite de la retraite de quelques-uns de ses membres vient d'être reconstruit comme suit à la dernière séance du conseil.

L'honorable J. H. Legris, de Louisville, sénateur pour le district de Trois-Rivières; M. le chanoine P. N. Thivierge, pour le district de Québec et M. John L. Brodie, agriculteur de N. D. de Grâce, comté d'Hochebourg pour le district de Montréal, M. J. C. Langlier, resté secrétaire de la Commission.

Toutes ces nominations ont été signées par Son Honneur le lieutenant gouverneur, samedi.

Les commissaires se sont mis immédiatement à l'œuvre vu que le gouvernement insiste pour qu'ils présentent un rapport sur la prochaine session de la législature, de telle sorte qu'il puisse prendre une action sur les demandes de subvendes etc., qui seront déposées devant lui.

LE MONOPOLE DES TABACS

La manufacture Houde est définitivement ralliée au syndicat

La lutte au trust se prépare à Québec

Les négociations entamées entre la maison Houde et la American Tobacco Co., pour faire passer l'établissement Houde sous le contrôle du syndicat américain ont pris effet, malgré les dénégations énergiques et multipliées de MM. Dussault les chefs de l'établissement.

Les messieurs Dussault, qui ont mis jusqu'au dernier moment l'existence de leurs négociations avec l'American Tobacco Co., ont fini par admettre que leur établissement était bien et dûment passé sous le contrôle du "trust" en question. On lui a donné, parait-il, \$75,000, argent comptant, et \$175,000 d'actions acquittées dans la combinaison. La nouvelle compagnie porte le nom de "B. Houde Company, Limited, the American Tobacco Co. associates" et avec un capital action de \$550,000. On prétend que la nouvelle compagnie va améliorer l'outillage de l'établissement de manière à doubler la production. Il y aura, pour le moment du moins, très peu de changement dans le personnel de la maison.

LES EVENEMENTS DE MACEDOINE

D'où peuvent surgir une guerre générale.—La France usera-t-elle de son influence pour arrêter l'incendie qui embraserait l'Europe.

Le "Temps" de Paris commente en ces termes les graves événements de Macédoine: "Les affaires de Macédoine se compliquent, à mesure que l'intervention des grandes puissances devient plus directe. La Russie et l'Autriche, avec le concours de la diplomatie française, tentent, de toutes leurs forces, et avec sincérité, de conjurer l'insurrection, qui menace en Macédoine. Mais il n'est pas sûr qu'elles y réussissent. Et, alors, la Bulgarie pourra-t-elle, malgré la bonne volonté du prince, rester neutre? Si la Bulgarie fait un pas, arrêtera-t-on les autres Etats des Balkans?"

"Nous ne voulons point aller plus loin dans cette série de prévisions. Il est à souhaiter seulement qu'on s'échappe, dans les moments politiques et parlementaires, à l'insouciance optimiste d'où sortent, il y a deux ans, les complications de Chine."

"Un livre jeune sur les affaires de la Macédoine vient d'être publié par le gouvernement français. Il nous apprend que tous les hommes compétents de l'Europe, tous les ambassadeurs, ministres et conseillers signalent, depuis un an, dans les termes les plus clairs, une insurrection en Macédoine capable de déclencher la guerre générale. Personne ne s'en cache."

"Le Livre jeune nous montre encore que, depuis un an et plus, la diplomatie française a eu le rôle le plus actif pour prévenir l'insurrection au printemps dernier et qu'elle n'a pu laisser passer une seule semaine sans recommander, tous jours d'accord avec le gouvernement russe et obtenir enfin, à force d'insistance, une intervention efficace des puissances. A l'heure actuelle un accord est en train de s'effectuer sur les bases que la France a proposées."

Mais cet accord s'étendra-t-il à temps, quelques semaines à peine nous séparent de jours décisifs. Il est heureux que la France ait les mains libres, en ce moment, plus que jamais. Mais les circonstances sont graves, et il faut veiller."

UNE CAUSE REGLEE

Une cause importante celle de Hansen vs Bouchard devant les tribunaux depuis jadis dernier vient de se terminer par le triomphe de M. Bouchard après une série d'évolutions. Les frais considérables tombent sur le dos de Hansen sur toute la ligne.

Il s'agit d'une vente de limite à bois qu'aurait été faite par Bouchard et Hansen à Messieurs Orway et Loomis pour une somme de \$30,000. M. Hansen n'aurait reçu pour sa part que \$7,500 à la part de Bouchard, au lieu de \$15,000.

M. Hansen a commencé par prendre contre Bouchard une action en Cour Supérieure en recouvrement de la baacoe, \$7,500, mais le juge Andrews a cru devoir débotter la poursuite puisque Hansen n'a pas prouvé à la satisfaction du tribunal qu'il y avait eu réellement une société de conclues entre le plaignant et le défendeur.

M. Hansen a alors fait arrêter M. Bouchard pour fraude. La cause a été plaidée la semaine dernière devant le magistrat Paet-Angers, et M. Bouchard a été honorablement acquitté et ses poursuites déchargées, par suite de ce que, comme dans l'autre, M. Hansen n'a pu prouver qu'il avait société entre lui et le prévenu.

M. Hansen a été condamné aux frais du litige dans les deux cas.

TRENTE MARINS A LA CORDE

Manille, 17.—Trente-un hommes de l'équipage du steamer international, "Des Hermanos" qui se sont enrôlés au port Virar, au Cap de Cebu, ont été tués le chef négociant, le porteur et le charpentier, et blessé le capitaine, le lieutenant, le deuxième mécanicien et un passager, tous Espagnols, ont été convaincus de meurtre, aujourd'hui. Trois ont été condamnés à être pendus et vingt-huit ont été condamnés à l'emprisonnement à vie. La matricule avait été ordonnée sous la direction d'un "boseman" indigène du vaisseau. Les co-conspirateurs se proposaient de voler \$150,000 qu'ils supposaient être à bord. Les officiers étaient à dîner lorsqu'ils furent attaqués. Le porteur et le charpentier ont été tués en défendant les officiers. Pendant la bataille, le steamer est allé à la côte, et des gardiens qui ont volé au secours des officiers ont tué trois des mutins et en ont capturé trente un autres qu'ils ont conduits à Albany, île de Luzon.

LA PROCHAINE SAISON DE LA PULPE

Les perspectives n'ont jamais été aussi brillantes pour l'industrie de la pulpe. La prochaine saison promet d'être phénoménale tout simplement.

On s'attend que la coupe du bois de pulpe va être d'au moins dix pour cent plus élevée cette année que l'année dernière et se vendra à l'épave est en hausse en Angleterre, par suite de l'importation considérable qu'on en fait dans l'Afrique Sud tant au Canada qu'en Suède et Norvège. D'un autre côté les Etats-Unis en achetant énormément dans le pays et le bois de pulpe canadien est en grande demande dans l'Amérique du Sud, au Portugal et en Espagne. On reçoit déjà des commandes considérables de ces divers marchés. C'était tout le contraire en 1902.

Le pin blanc se vend \$2.00 plus cher le mille pieds que l'année dernière et on s'attend à obtenir de bons prix pour le pin rouge cette année parce que la quantité disponible va être très limitée.

LE TRAITE D'ALASKA

L'ambassadeur d'Angleterre à Washington a informé Lord Minto que le sénat américain avait ratifié le traité d'Alaska.

CARIES PROFESSIONNELLES

L. D. E. ROUSSEAU L.L.B.

NOTAIRE

RUE DE LA STATION

Montmagny

A. J. BENDER, R. C.

AVOCAT

Montmagny, P. Q.

Maurice Rousseau, L. L.

AVOCAT

Montmagny, P. Q.

DOCTEUR J. E. BOILY

MEDECIN - CHIRURGIEN

MONTMAGNY, P. Q.

BUREAU: Chez Dame Vve Lazare Joncas.

Rue St-Jean-Baptiste

Téléphone, 69.

Dr Arthur Langlois

CHIRURGIEN DENTISTE

7, Rue St-Jean

QUEBEC

Téléphone 1511

Geo. W. Pion, L.L.B.

NOTAIRE

Montmagny, P. Q.

Commissaire de la Cour Supérieure. Agent d'assurance contre le feu. Prêts d'argent en aucun temps. Règlements de successions etc.

Union Mutual Life

INSURANCE CO.

PORTLAND, MAINE

J. P. MICHAUD

GRANT

Fraserville, P. Q.

Une Bonne Occasion!

A VENDRE, à un prix excessivement bas, tout l'outillage d'un atelier de ferblantier

S'adresser à

TELESPHORE GENDREAU,

Marchand,

Montmagny.

MAXIMILIEN GUIMONT,

Huissier de la Cour Supérieure,

Cap. Saint-Ignace.

Est autorisé à solliciter des abonnements au journal "Le Peuple" et à en collecter le prix.

LA LOI CONTRE LES TRUSTS

Est adoptée au sénat américain Washington, 13 fév.—La troisième et seule partie de la législation contre les trusts qu'on espère voir adoptée à cette session du Congrès, et maintenant devant la chambre, avec un rapport favorable, attendant une règle pour assurer sa prise en considération et son adoption. C'est le bill Elkins défendant de recevoir ou d'accorder des subv., et prohibant les taux privilégiés. On croit qu'une règle sera présentée vendredi pour le bill Elkins. Le comité du sénat n'est arrivé aucune conclusion quant à un rapport au sujet du bill Littlefield. Les sénateurs Hoar et McComas ont laissé entendre qu'ils s'enrôleront peut-être aux démocrates et rapporteraient le bill, laissant au sénat le soin d'en disposer. Il est douteux que cela se fasse et la chambre dispose bientôt du bill Elkins. Le président a annoncé que le bill Littlefield ne lui plait pas. Il le trouve rigoureux et pense qu'il est inconstitutionnel. Il ne désire pas qu'il devienne loi. De fait, il est probable qu'il y mettrait son veto si on le lui présentait. Il est probable que le sénat n'adoptera pas le bill quand même le comité judiciaire le rapporterait avec son approbation.

PHARMACIE MONTMAGNY GRANDE VENTE ANNUELLE A ESCOMPTE OFFRE SPECIAL POUR FEVRIER Emulsions d'huile de Foie de Morue, Sirop pour la Toux, Sirop Calmant etc., etc., à 20 et 30 pour cent d'escompte A. E. MICHON Pharmacien

ATTENTION! ATTENTION Vente pour la Nouvelle Saison Je viens de recevoir un nouveau stock d'habits faits que je pourrai vendre meilleur marché que n'importe où. Ne vous laissez pas influencer par les prix; venez, et vous serez convaincu que c'est ici que l'on peut faire de bons marchés. Je vous offre aussi un grand choix de chapeaux et de chaussures pour hommes garçons et filles et aussi coton, flanellette et indienne vendus à très bas prix. Cassonade vendue pour 3 cts et demi. Epicerie de toute sorte. Ne manquez pas de venir faire une visite et vous serez satisfaits. Je profite de cette occasion pour remercier le public du grand encouragement qu'il m'a donné jusqu'à présent, tout en le sollicitant pour l'avenir.

JOSEPH BRETON, MARCHAND POPULAIRE - ST-PIERRE (STATION) HOTEL COMMERCIAL MONTMAGNY, P. Q. William Gamache, prop. Pension de première classe, Repas servis à toute heure Boissons de la meilleure qualité. Les voyageurs y trouveront tout le confort désirable. Des voitures sont continuellement à leur disposition

Lisez cette annonce Lisez! attentivement. Vous y trouverez votre profit. Quand vous aurez besoin d'un set à dîner, allez chez J. N. R. L'esperance. Si vous n'avez pas d'argent à donner, il vous le vendra payable au mois ou à la semaine, et cela au même prix que pour argent comptant. Prix \$6.50 à \$35.00. Un grand choix de sets à toilette, 10 morceaux, depuis \$1.98 à \$5.00. Lampes suspendues, \$2.00 à \$6.00. Venant de recevoir encore 150 douzaines de verres assortis, à part les 350 doz. qu'il a actuellement en stock. Vendus à des prix très réduits, verres à bière et à eau, 30 à 40 cts la douzaine, verres à bois, 40 cts la douzaine, etc. Sets à eau: Pot, 4 verres et cabaret nickelé, 40 cts le set. Sets à vin: Caraffe, 6 verres et cabaret, 60 cts le set. Cela ne s'est jamais vendu à aussi bas prix. Le reste est en proportion. Cadeaux de noces, d'anniversaires de naissances, etc, choix des plus variés et à des prix très bas. Une visite est sollicitée. J. N. R. L'ESPERANCE RUE ST-JEAN BAPTISTE MONTMAGNY.

FUMEZ LE CIGARE 5c Tod Sloan 5c MILLER & LOCKWELL MANUFACTURIERS, QUEBEC.

Un bon verre de Biere! C'EST INVARIABLEMENT ce que dit celui qui boit le célèbre INDIA PALE ou le PORTER DE Proteau et Carignan

IGNORANCE IMPARDONNABLE

Les boudes monumentales que comencent de temps en temps à se...

Tout récemment une importante revue française "Le Petit Bleu" gratifiait ses lecteurs d'une fort sérieuse (?) étude sur les têtes du monde entier.

"Au moment où le "Petit Bleu" s'apprête à répartir une somme de cinq millions francs entre tous les têtes du monde...

"Aux stations, la hotte est détachée et posée contre un arbre, contre une pierre, ou accrochée à une branche.

"Dans quelque-une de nos campagnes aussi, on emmalle les nouveaux nés avec force langes, lièbres et épinges...

"Notre confrère du "Tribun" s'est chargé de relever l'histoire amusante du Petit Bleu qui le régle ses comptes avec les anglais de la Métropole...

"Non, vraiment, une pareille sottise serait risible, si cette ignorance française ne devait pas être si triste pour nous.

"Pourquoi affectif-ils de nous méconnaître à ce point ? car il n'y a pas à dire, c'est de l'effusion, Enz qui connaît par le menu le Soudan, le Tonkin, se semble rien savoir de nous.

"Et pourtant, les Français Canadiens sont si sympathiques aux Français de France. Rien de ce qui les touche ne nous est insensible.

"Tout ce qu'il y a de brutal dans la manifestation de ces égoïstes devrait de nos anciens, patés devrait nous être une leçon.

"L'avenir. Regardez plus souvent l'avenir, conservons lui nos forces, nos espérances. Faisons large notre place dans l'univers.

"Hâtons-nous de faire envie."

POURQUOI CETTE HATE ? New-York, 12.—On a reçu aux chantiers de constructions navales de Brooklyn l'ordre de réparer en toute hâte les navires de guerre qui s'y trouvent.

Les défectueux de Londres nous apprennent que le programme de l'armistice, pour 1903, comprend la construction des trois plus grands navires de guerre qui aient encore été bâtis.

Le str. Madiana dont l'échouement a été annoncé sur un rîcif des Bermudes et qui appartient à la ligne de Québec, est complètement perdu.

Le gouverneur Franklin Murphy, a prévu que si l'harmonie n'est pas rétablie prochainement entre le capital et le travail aux Etats-Unis, le pays sera plongé dans une guerre civile plus désastreuse que toutes les précédentes.

Exhumation de cadavres New-York, 13.—Huit compagnies d'assurance sur la vie ont demandé l'autorisation d'exhumer 100 cadavres qui reposent depuis dix ans des centaines de milliers de dollars ayant été volés à des compagnies d'assurance.

On demandait une assurance au nom d'une personne mourante, mais qui était représentée par un sujet bien portant à l'examen médical.

Le système était si bien organisé qu'il y avait un bureau de directeurs chargés de régler les affaires chaque semaine.

LE SCANDALE DE SAXE

Le procès sur la demande de divorces enregistré par le prince héritier de Saxe contre sa femme, la désormais fameuse princesse Louise, vient de se terminer.

Après avoir entendu les témoignages de plusieurs médecins, le tribunal a accordé le divorce tel que demandé par le prince.

On est curieux, sans doute, à propos de ce affaire, de savoir en quels termes l'empereur François-Joseph a consenti à la cession des titres, droits et privilèges de l'archiduc Léopold-Ferdinand.

"Le Journal de Genève" donne communication de la lettre suivante qui est adressée à côté de la disgraciée honteuse de la part de Saxe :

A Son Altesse Impériale et Royale l'Archiduc Léopold-Ferdinand, Cher archiduc Léopold-Ferdinand, Acquiesçant à la demande écrite que vous m'avez adressée, je me vois amené à disposer de qui suit :

1. Je vous accorde le droit de renoncer aux droits et privilèges éventuels attachés à votre qualité de membre de ma maison, en particulier au droit d'être considéré et traité comme prince impérial, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie, Bohême, etc., et je vous permets de prendre le nom bourgeois de Léopold Woelfling, qui vous avez choisi d'après votre lettre ci-dessus.

2. Je vous autorise à déposer votre charge d'officier et je prononce que vous soyez rayé de l'armée.

3. J'ordonne que vous soyez rayé du rang des chevaliers de la Toison d'or et je vous pressois de rendre le collier de cet ordre.

4. J'ordonne la suspension de votre surséance. Vous autres auteurs de renoncer aux sommes qui vous reviendraient du fonds de famille.

5. Sans mon autorisation expresse, il vous est interdit de rentrer sur le territoire de la monarchie austro-hongroise, ainsi que de la Bosnie Herzégovine, pour un séjour durable ou passager.

6. Vous devez acquiescer à une nationalité étrangère en ne faisant connaître auparavant le pays que vous choisissez.

7. Vous signez une déclaration sur les points qui précèdent ; cette déclaration vous sera soumise par le porteur de cette lettre, qui est chargé de me la remettre munie de votre signature.

FRANÇOIS-JOSEPH. Cette lettre est écrite sur papier blanc, grand format, aux armes de l'empereur. L'archiduc, comme on sait, a répondu qu'il se soumettait à la volonté de l'empereur, en ce qui concerne sa radiation de l'armée et de la Toison d'or, mais qu'il maintenait ses autres droits.

L'IMBROGLIO VENEZUELIEN Prend des tournures plus pacifiques Londres, 11.—On déclare ce soir de source autorisée que, bien qu'aucune difficulté sérieuse capable de compromettre un règlement satisfaisant de la question vénézuélienne ne se soit élevée, il semble pourtant que des désaccords peu importants, sur des questions de détail, retardent la signature des protocoles de l'Amistice et l'Amistice.

Washington, 11.—M. Bowen a formellement accepté le protocole de la Grande Bretagne qui a été fait pour permettre de porter la question vénézuélienne au tribunal de La Haye. Il a porté son acceptation à l'ambassade anglaise aujourd'hui et l'a présentée lui-même à l'ambassadeur d'Allemagne. Il a dit que c'était un document d'un ordre élevé au point de vue diplomatique.

Washington, 12.—En attendant des instructions de leurs ministères des affaires étrangères, les représentants des alliés sont en communication constante avec M. Bowen. Les représentants allemand et italien vont souvent à son hôtel ; mais M. Bowen a voulu aller lui-même à l'ambassade anglaise, vu que l'ambassadeur est indisposé et qu'il y aurait danger pour lui de sortir. Les relations personnelles entre les négociateurs sont maintenant agréables, et ils regrettent de ne pouvoir plus tôt terminer leur travail. M. Bowen a consenti à ce que, après le règlement de la difficulté, tous les traités qui existent auparavant, entre les allies et le Venezuela redevennent en vig. sur sans autres négociations. On croit que cette concession aidera beaucoup à rassurer les allies qui craignent des représailles commerciales après la guerre.

Londres, 11 fév.—Les fonctionnaires de l'ambassade allemande, ici, disent que le règlement de l'affaire du Venezuela n'a surgi, quant à ce qui concerne l'Allemagne. Ils ont ajouté que ce qui se discute à présent n'a rapport qu'aux prétentions de l'Allemagne et de l'Italie concernant ses réclamations dont la validité avait été reconnue par le Venezuela avant les troubles actuels et on soutient qu'il sera abandonné de soumettre au tribunal de La Haye. Depuis le commencement des négociations, l'Allemagne a refusé de soumettre ces réclamations à l'arbitrage et leur insertion dans le protocole a amené une discussion qui ne sera pas disent les fonctionnaires, empêcher un règlement bien qu'elle puisse le retarder. L'Allemagne et l'Italie sont parfaitement satisfaites de la garantie en argent et demandent rien qu'un titre monnaie rapport avec la doctrine Monroe.

LES DERNIERS NOUVELLES RESUMES Hier, tous les marchands de charbon de New-York diminuant de \$1 le prix du charbon anthracite. Le charbon se vend maintenant \$6 50 la tonne à New-York.

Le str. Madiana dont l'échouement a été annoncé sur un rîcif des Bermudes et qui appartient à la ligne de Québec, est complètement perdu.

ERGOTERIE

Parlant de la politique que l'hon. M. Foster prônerait en ces jours dans Ontario-nord, où il pose sa candidature contre celle de M. Grant, libéral, "Le Soleil" dit :

Ce que voudrait le candidat conservateur d'Ontario-Nord, c'est que notre politique sur le tarif serait la même que celle des Etats-Unis ; et d'autres termes, que nous traiterions les Etats-Unis comme ils nous traitent nous-mêmes.

Vient ensuite le boniment pour le candidat libéral—c'est naturel et dans l'ordre.

Après, le confrère commente la politique de M. Foster, ou plutôt il commente l'explication qu'il en donne en ces termes : "En ce qui concerne, que nous traitons les Etats-Unis comme ils nous traitent nous-mêmes". Et voici comment le journal s'exécute lui-même :

Par exemple, si les Américains jugent nécessaire d'imposer une lourde taxe sur les oranges, M. Foster sera obligé de faire la même chose au Canada, s'il veut rester fidèle à son programme politique. Eh bien, les Etats-Unis produisent les oranges en abondance, tandis que le Canada n'en produit pas.

Dans ce cas-là, comment M. Foster pourra-t-il appliquer sa politique d'imitation ? Si les Américains imposent une taxe d'exportation sur le nickel, le Canada devrait recourir à la même taxe, d'après le principe émis par M. Foster.

Or, nous savons qu'il y a du nickel en abondance au Canada et qu'aux Etats-Unis il n'y en a que peu ou point du tout.

Comment M. Foster pourra-t-il encore, dans ce cas-ci, mettre à exécution sa politique d'imitation ? La "politique d'imitation" que le "Le Soleil" attribue à M. Foster, vient de lui-même et non de l'ancien ministre des Finances.

Ceci soit dit pour établir les faits dans l'ordre. Quant aux commentaires qu'on vient de lire, ils sont tout simplement stupides. Ils n'ont et ne sauraient avoir aucun rapport aux déclarations du candidat conservateur.

Aussi, nous le répétons, ils sont tirés des propres paroles du "Soleil" qui s'interprète très mal lui-même. Car, dire que notre politique sur le tarif doit être la même que celle des Etats-Unis, veut dire qu'on doit user de représailles, c'est-à-dire taxer l'entrée en Canada des objets manufacturés aux Etats-Unis.

La taxe sur les oranges n'a que faire ici. Pour tomber dans d'anciennes erreurs sur l'interprétation de ses propres paroles, il faut être absolument à bout d'arguments sérieux, n'avoir pas d'argument du tout.

Ce que c'est que d'avoir à éblouir dix-huit pages ou quatre-vingt-seize colonnes : on donne dans des observations velleuses, on ergote, on sert du baragouinage au lecteur.

LA PROVINCE LA PLUS PURE Ce n'est plus Ontario, il s'en fait depuis longtemps, qui est la province la plus pure, la plus morale ; c'est la province de Québec.

Tel est le fait constaté par l'"Opinion Publique" qui décrit notre province la plus saine de la confédération. En effet, on déduit des statistiques générales de la criminalité dans le Dominion qu'en moyenne, il y a une condamnation de un ser cent vingt-sept habitants, mais ce chiffre est variable selon les différentes provinces, ainsi qu'on peut le voir par le tableau qui suit.

Colombie.....1 pour 66 habitants
Territoires N. O.....1 pour 77 habitants
Ontario.....1 pour 114 habitants
Manitoba.....1 pour 115 habitants
N. Brunswick.....1 pour 144 habitants
N. Nouvelle-Ecosse.....1 pour 154 habitants
Québec.....1 pour 176 habitants

Ainsi c'est la brave province de Québec qui occupe la position d'honneur dans ce tableau de la criminalité, cette province si souvent attaquée pour sa maxime conduite par les fanatiques de tout rang.

Quoi que l'on dise, la population française du Canada, particulièrement celle de la province de Québec donne le ton aux évangélistes des doctrines saines et équilibrées. Prise collectivement, elle est essentiellement morale et bonne. Les exceptions sont rares. Dans les campagnes, les mœurs les plus pures régissent en souveraine dans tous les foyers, on pour-rait dire, si les grands villes ne sont pas aussi bien cotées, cela est dû à l'inférence de la population flottante que l'immigration de l'ère annuelle dans ces centres populaires et qui altèrent en grande partie les cours de justice. Les statistiques ne sauraient mentir et sont le témoignage indéniable de l'excellence relative de la population de notre chère province intacte comparée à celle des autres parties de la Confédération.

GRANDE CONVENTION DE MAIRES DE PAROISSES A une séance spéciale du comité des communications du Conseil de Ville de Longueuil il a été décidé de tenir une grande convention de toutes les paroisses de la Rivière Sud depuis Longueuil jusqu'à Lévis. La convention sera tenue à Longueuil mardi le 24 février.

Le maire Pigeon, a fait parvenir à tous les maires des paroisses de la Rivière Sud une lettre à ce sujet.

Le but de la convention c'est de provoquer une solution efficace et définitive de la question de transport par voie ferrée sur la Rivière-Sud du St-Laurent entre St-Lambert et Lévis.

LA FORMALINE

Grand succès d'un médecin canadien-français Derby, Conn., 12.—Le Dr J. H. Desmarais, de Bristol, Conn., vient de sauver la vie à l'une de ses patientes, madame Napoléon Dabé, âgée de 35 ans, et souffrant de l'empoisonnement du sang, au moyen de la "formaline".

Le fièvre continuant, la malade était dans le délire et sa mort n'était qu'une question d'heures. Son pouls marquait 140 pulsations à la minute et sa température était à 103,3 degrés.

Vers 5 heures du soir, à titre d'expérience, le Dr Desmarais injecta environ 650 centimètres cubes de "formaline", dans l'une des veines du bras droit de la malade et au bout d'une heure le pouls commença à battre plus régulièrement et sa condition continua à s'améliorer jusqu'au lendemain matin, alors que le pouls était à 88. Le Dr Desmarais considère maintenant sa patiente comme étant complètement hors de danger.

UNE NOMINATION HEUREUSE Le Surintendant de l'Asile de Beaufort Le gouvernement, si la nouvelle que l'on annonce est vraie, vient de faire un choix qui lui fait honneur en appelant M. le Dr M. D. Brochu, à la succession du regretté Dr Vallée, comme surintendant de l'Asile de Beaufort.

Il paraît que l'ordre en conseil a été passé hier à la réunion du conseil des ministres.

La nomination sera probablement rendue officielle au cours de la semaine prochaine, mais le lieutenant-gouverneur actuellement absent de Québec aura signé l'approbation.

Le Dr M. D. Brochu est assurément l'un des plus grands savants, non seulement de Québec, mais de l'Amérique, et si l'on avait pris le vote parmi les membres de la profession médicale, nous sommes persuadé qu'il y aurait eu une très grande majorité pour le recommander à ce poste de confiance et de responsabilité.

LES COLONIES NE FONT PAS LEUR DEVOIR ? Tel est est le compliment de l'hon. M. Chamberlain

Londres, 13 fév.—Le discours de l'hon. Jos. Chamberlain, à Grahamstown, lundin était évidemment destiné à un plus grand effet que celui qu'il a produit. Le plus clair de la politique impériale, l'hon. M. Chamberlain a déclaré que la mère-patrie donnerait jusqu'à son dernier homme pour défendre son héritage, mais que les colonies avaient aussi leur part à prendre dans les responsabilités de l'Empire.

Le supplément voté par le colonie du Cap ne suffit pas à maintenir six mois un vaisseau comme le "Good Hope". Il admet que le premier devoir doit être de penser à soi, mais tout l'avenir de l'Empire dépend de la coopération des colonies avec la mère-patrie. Il est desiré que les colonies partagent les responsabilités de l'Empire dont la mission est une de justice, de liberté, d'égalité. Il a ajouté : Qui sait quand le prochain coup sera donné. En restant unis, nous prouverons que l'Empire est basé sur une communauté de sacrifices.

LA RUPTURE EST BIEN COMPLETE Tartre ne vaut pas cela, aurait dit sir Wilfrid

Ceux qui croyaient qu'il était resté quelques symboles politiques dans le cœur de sir Wilfrid ont été déçus. Tartre ne peut en rabattre d'après M. Cowan, député de Windsor qui s'est ouvert à un journaliste sur la séparation de M. Tartre d'avec le parti libéral.

M. Cowan a eu un entretien avec le premier ministre, la semaine dernière.

Alu sujet du renvoi de M. Tartre, sir Wilfrid a dit, en se faisant écouter les doigts, "Non, cela ne nous fait aucun mal ; nous sommes mieux aujourd'hui sans lui." Puis le premier ministre a dit que les gens de la province de Québec considèrent le mouvement de M. Tartre comme un acte de trahison. Ils ne peuvent l'approuver. Ils pourraient bien considérer M. Tartre comme un bon organisateur et un vigoureux orateur, mais sa conduite envers sir Wilfrid et l'absence de celui-ci les ont complètement contre lui. M. Cowan dit qu'il pense que sir Wilfrid n'a pas exagéré le sentiment qui règne dans la province de Québec ; quant à Ontario, il est certain que M. Tartre avait perdu complètement le terrain. M. Tartre se trouverait parfaitement désemparé s'il comptait sur l'Ontario.

L'ALLEMAGNE S'RAIT MAL DISPOSEE Elle exige \$340,000 comptant

Washington, 12 fév.—L'Allemagne a rejeté sa convention antérieure faite avec M. Bowen par le comte A. Von Quadt. Wrardt Ley, son chargé d'affaires, et a insisté sur un paiement en espèces de \$340,000 ou une hypothèque sur les recettes de la douane d'un des ports du Venezuela jusqu'à ce que ce montant soit payé.

M. Bowen a immédiatement informé le ministre allemand qu'il refusait de céder les recettes d'aucun port avant la décision du tribunal de La Haye, parce que c'était un traitement privilégié. Quant au paiement de \$340,000 en argent qu'on demandait, M. Bowen a laissé la chose au ministre allemand à décider, en lui disant que si l'Allemagne pouvait prendre la responsabilité de confesser publiquement qu'elle ne veut pas honorer les engagements signés par ses diplomates d'importants accords, il (M. Bowen) consentait à ce que toute la somme demandée dans l'ultimatum original lui soit payée le jour où le protocole sera signé. La réponse a été câblée au ministre des affaires étrangères d'Allemagne.

La Grande-Bretagne et l'Italie ont renoncé à s'enlever aucune responsabilité à l'égard de l'action de l'Allemagne et en ont exprimé leur regret.

TRAITE RATIFIE Une dépêche de Washington dit que le Sénat vient de ratifier le traité Hay-Hébert au sujet de la frontière d'Alaska.

P. C. LACASSE

OPTICIEN GRADUE 42, RUE DE LA FABRIQUE QUEBEC

Lunettes pour toutes les vues et de tous les prix. Examen gratuit. Pour choix des lunettes par procédés nouveaux et infatigables. Salon privé pour examen des lunettes.

Réparation de Montres, Horloges et Bijoux Horloges à prix excessive ment bas.

GLOVER, FRY & Cie IMPORTATEURS DE MARCHANDISES DE PREMIER CHOIX

UN SEUL PRIX. 24 & 26, LA FABRIQUE QUEBEC.

STATIONS PUBLIQUES DE Téléphone

Que tout le monde profite des grands avantages du téléphone. Le Téléphone public est très utile pour ceux qui ne sont pas souscripteurs.

LA CIE DE TELEPHONEBELL DU CANADA. QUE TOUT LE MONDE EN PROFITE

M. Narcisse Lemieux, marchand, a le plaisir d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a décidé de faire une réduction extraordinaire dans la ligne des chaussures, claques, etc.

Qu'on en juge par les prix suivants : Chaussures en cuir pour hommes valant \$2.75 pour \$2.00 ; valant \$1.75 pour \$1.10 ; valant \$1.75 pour \$1.00.

Bottines de couleur pour hommes, valant \$3.25, pour \$2.25
Bottines noires pour Dames valant \$2.50 pour \$1.50.
Bottines de couleur pour Dames, valant \$2.50 pour \$1.75 valant \$1.75 pour 95c.

Bottines et souliers POUR ENFANTS, valant 75c, pour 35 cts et 40 cts.
CLAQUES et BOTTINES DE TRAVAIL à très bas prix. CUIR ROUGE et CUIR NOIR. Un lot de ces chaussures HARNAIS LEGRS et de HARNAIS DE TRAVAIL, ainsi que toutes sortes de fournitures pour harnais.

NARCISSE LEMIEUX Marchand, MONTMAGNY

DE GRANDS AVANTAGES NE MANQUEZ PAS D'EN PROFITER

Un gros stock de montres à des prix excessivement réduits variant de \$1.50 à \$20.00. Un gros assortiment de bagues et de jones de mariage en or, et toutes sortes de bijoux à des prix défiant toute compétition.

J'ai aussi un grand assortiment de Lunettes. Je suis le seul agent à Montmagny pour les célèbres horloges WATERBURY.

Venez voir mes marchandises avant d'aller ailleurs, et vous aurez pleine et entière satisfaction.

A MEDEE COTE, BIJOUTIER ET ORFÈVRE, Rue St-Thomas, Montmagny.

U ateliers de Relieur M. Amédée Côté est heureux d'annoncer au public qu'il a établi chez lui, à Montmagny, un atelier de relieur des plus complets, et qu'il fait toutes espèces de reliures pour livres de bibliothèque, livres de classe, livres de messe, brochures, etc.

Fait aussi des réparations de tous genres à des prix très réduits. Les livres et brochures peuvent être envoyés par la maille pour être réparés ou reliés, et l'ouvrage sera exécuté promptement.

Chemin de fer Rutland

A travers les Belles Iles Du lac Champlain La Route Populaire et la Plus Courte pour BOSTON ET TOUS LES NOUVELLE ANGLETERRE POINTS DE LA

Sans Changement de Chars de LEVIS (QUEBEC), Un Wagon de Première Classe partira de Lévis à 12.10 p.m. les Mardis, Mercredis, Jendis, Vendredis, Samedis et à 11.45 a.m. les Lundis seulement pour Boston et les points intermédiaires, par les chemins de fer Intercolonial, Rutland et Boston & Maine, arrivant comme suit :

Table with 4 columns: Station, 2.20 a.m., 7.30 a.m., 10.20 a.m. Rows include Lowell, Worcester, Boston, Springfield, Woonsocket, Providence, New Haven.

Aucun trouble avec les douanes, car le bagage des passagers est examiné à Lévis, ou sur les chars en route entre la Junction Noyan et Alburgh.

Faites attention d'acheter vos billets par la Nouvelle Route Rutland R'y. Pour Troy, Albany et New York et points intermédiaires A. LARIVIERE, J. M. FERRIS, Agent Voyageur de Passagers, 141 rue St-Jacques, MONTREAL.

GEO. T. JARVIS, C. B. HIBBARD, Gérant Général, RUTLAND VT. Agent Général de Passagers, RUTLAND.

LA CIE DE TELEPHONEBELL DU CANADA. QUE TOUT LE MONDE EN PROFITE

M. Narcisse Lemieux, marchand, a le plaisir d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général, qu'il a décidé de faire une réduction extraordinaire dans la ligne des chaussures, claques, etc.

Qu'on en juge par les prix suivants : Chaussures en cuir pour hommes valant \$2.75 pour \$2.00 ; valant \$1.75 pour \$1.10 ; valant \$1.75 pour \$1.00.

Bottines de couleur pour hommes, valant \$3.25, pour \$2.25
Bottines noires pour Dames valant \$2.50 pour \$1.50.
Bottines de couleur pour Dames, valant \$2.50 pour \$1.75 valant \$1.75 pour 95c.

Bottines et souliers POUR ENFANTS, valant 75c, pour 35 cts et 40 cts.
CLAQUES et BOTTINES DE TRAVAIL à très bas prix. CUIR ROUGE et CUIR NOIR. Un lot de ces chaussures HARNAIS LEGRS et de HARNAIS DE TRAVAIL, ainsi que toutes sortes de fournitures pour harnais.

NARCISSE LEMIEUX Marchand, MONTMAGNY

DE GRANDS AVANTAGES NE MANQUEZ PAS D'EN PROFITER

Un gros stock de montres à des prix excessivement réduits variant de \$1.50 à \$20.00. Un gros assortiment de bagues et de jones de mariage en or, et toutes sortes de bijoux à des prix défiant toute compétition.

J'ai aussi un grand assortiment de Lunettes. Je suis le seul agent à Montmagny pour les célèbres horloges WATERBURY.

Venez voir mes marchandises avant d'aller ailleurs, et vous aurez pleine et entière satisfaction.

A MEDEE COTE, BIJOUTIER ET ORFÈVRE, Rue St-Thomas, Montmagny.

U ateliers de Relieur M. Amédée Côté est heureux d'annoncer au public qu'il a établi chez lui, à Montmagny, un atelier de relieur des plus complets, et qu'il fait toutes espèces de reliures pour livres de bibliothèque, livres de classe, livres de messe, brochures, etc.

Fait aussi des réparations de tous genres à des prix très réduits. Les livres et brochures peuvent être envoyés par la maille pour être réparés ou reliés, et l'ouvrage sera exécuté promptement.

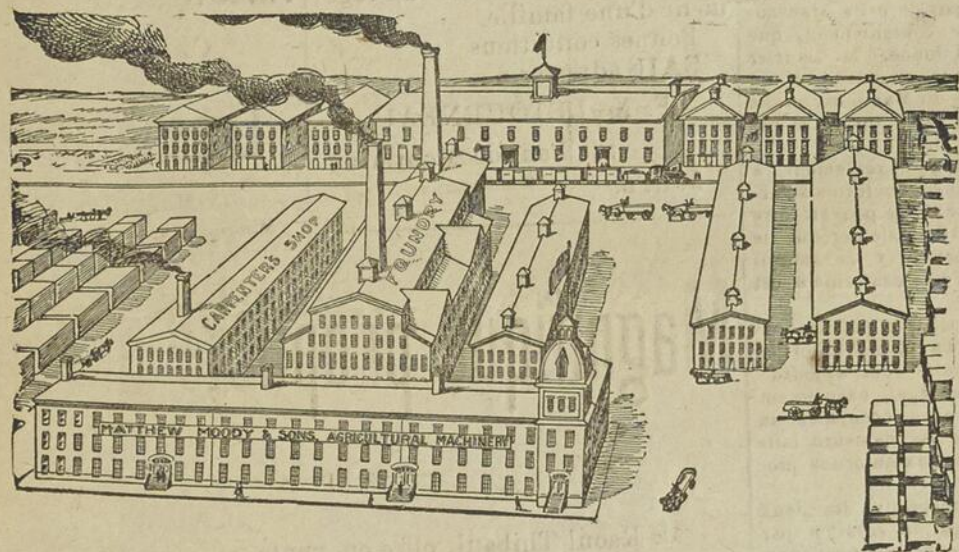
Pharmacie Boily, RUE ST-THOMAS, MONTMAGNY.

MATTHEW MOODY & SONS

MAISON ETABLIE EN 1845

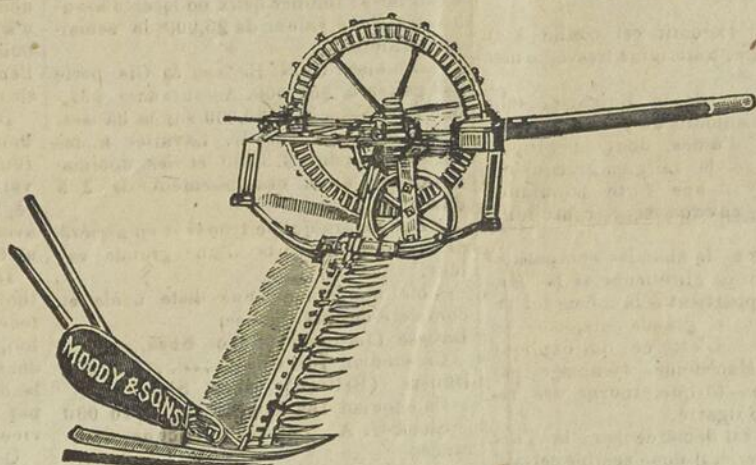
USINES

BUREAUX ET ENTREPOTS



TERREBONNE, QUE.

PREMIERE FAUCHEUSE MANUFACTUREE



PAR LE PERE DE MM. MOODY, IL Y A PRES DE 50 ANS, A TERREBONNE.



10-12-14, RUE LEROYER, MONTREAL
TELEPHONE MAIN 1629

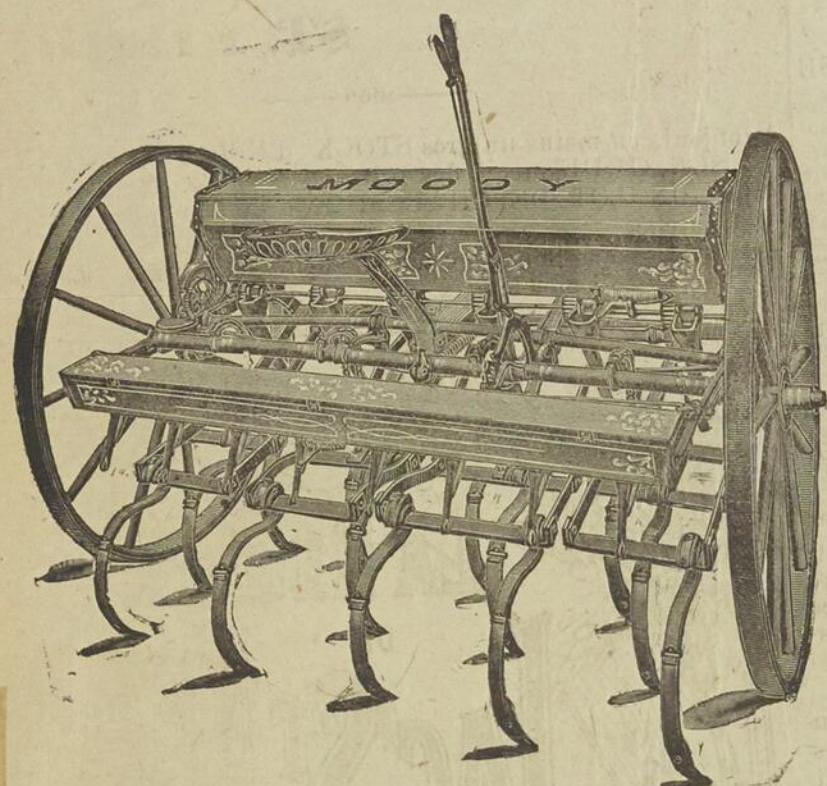
Manufacture de Machines Agricoles de toutes sortes, sur rouleaux d'appui et avec les dernières améliorations. Seule et importante Manufacture de cette Province, fabricant la plus grande variété de machines pour les quatre saisons de l'année, nécessaires aux Cultivateurs, et seuls Agents pour une série complète de Lignes Supplémentaires pour leurs agents. Tout ce dont un cultivateur a besoin pour sa ferme ou dans sa maison, il le trouvera chez nos agents locaux bien choisis dans chaque paroisse, ou en le demandant à nos voyageurs, ou en écrivant directement pour catalogues, prix et conditions.

Remerciant les cultivateurs pour l'encouragement reçu durant les dernières années sur l'Intercolonial, nous sollicitons encore leur patronage pour l'avenir.

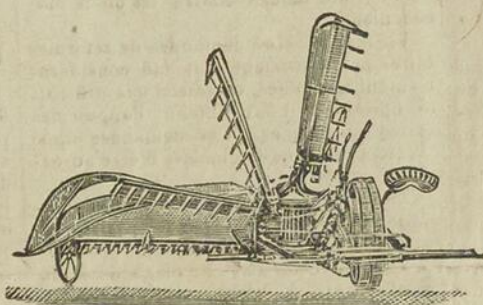
Ayant encore ajouté des améliorations nouvelles sur nos machines pour l'année prochaine, nous les

garantissons pour donner satisfaction à nos pratiques, et nous défions toute compétition. N'écoutez pas les paroles flatteuses des agents des autres Compagnies. Soyez convaincus par vous-mêmes en essayant une de nos machines de n'importe quelle sorte, dont vous pouvez avoir besoin, surtout nos Semoirs, Faucheuses, Râteaux en bois et en acier, Moissonneuses, Lieuses, Moulins à Battre, Presses à Foin, etc., qui ont toutes obtenu des recommandations en donnant complète satisfaction à nos pratiques des années passées malgré la grande compétition du Trust Américain, car nous manufacturons nos Faucheuses et Lieuses semblables à l'une de ces Compagnies Américaines. Mais les Cultivateurs Canadiens, surtout ceux qui sont pour la devise: "LE CANADA AUX CANADIENS," achètent les machines "MOODY," et preuve en mains, ils en sont très satisfaits sous tous rapports.

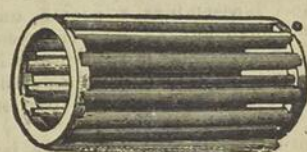
Demandez nos livrets de recommandations pour nos Faucheuses, Moulins à Battre et Lieuses.



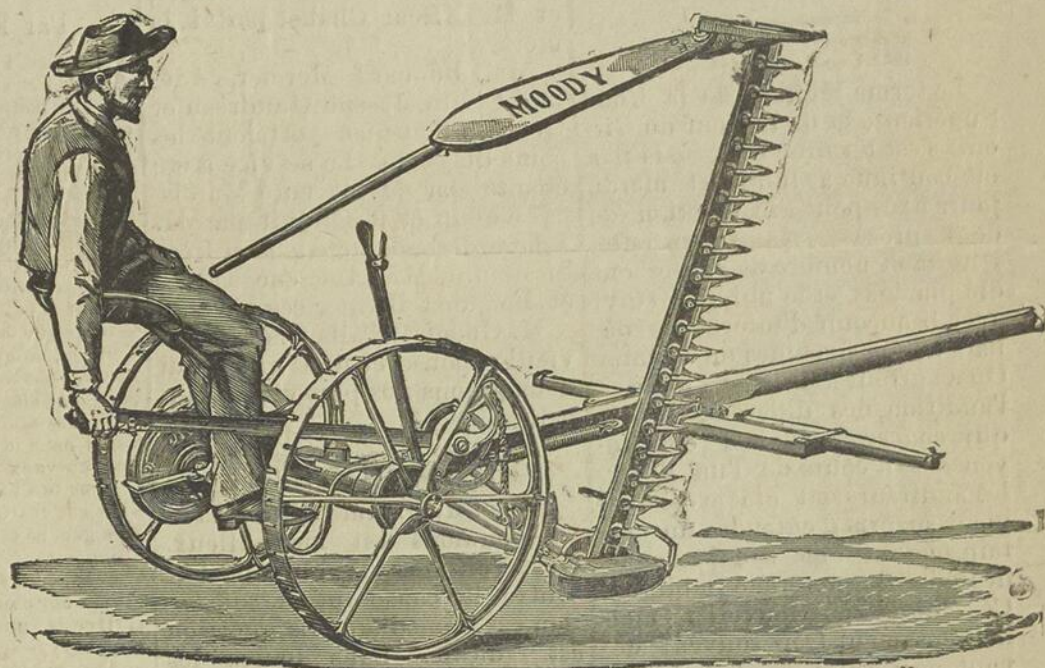
Nouveau Semoir amélioré



Reconnue la meilleure même par nos compétiteurs.



NOS ROULEAUX D'APPUI SUR TOUTES NOS MACHINES

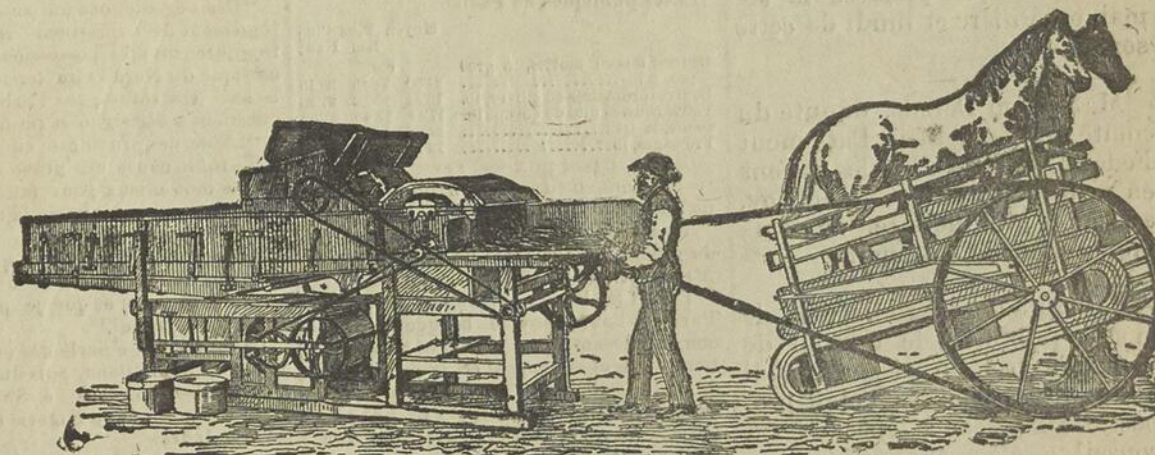


Célèbre Faucheuse "JUBILEE"

Presse à Foin en Acier

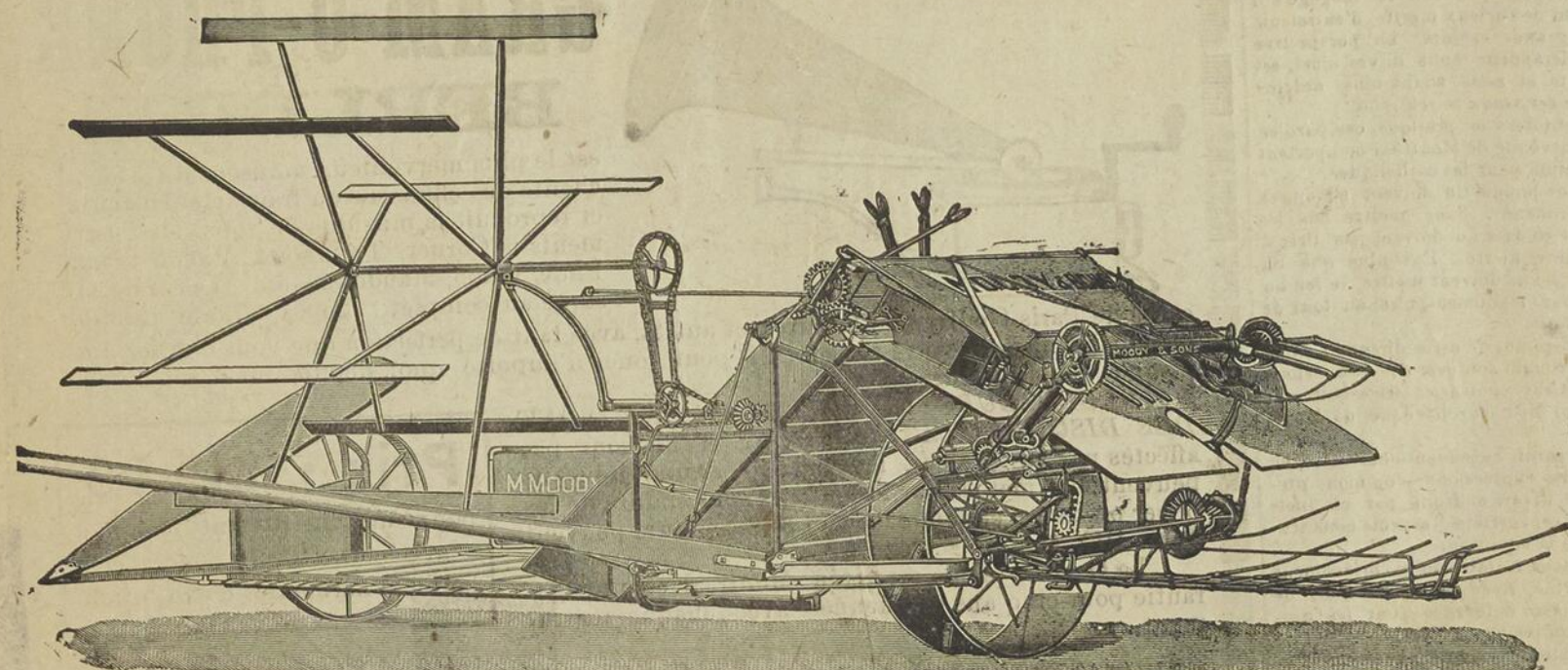


AVEC POUVOIR EN FONTE MOLLE.—Nous remplacerons de ce pouvoir GRATUITEMENT les morceaux qui casseront pendant la durée de la pressée, excepté par l'usure ordinaire.



CELEBRES MOULINS A BATTRE "MOODY", RECONNUS LES MEILLEURS AU CANADA

Nous Manufacturons chaque année, plus de Moulins à Battre à 1, 2 et 3 chevaux, que la plupart des autres manufactures canadiennes réunies.



Célèbre Lieuse "Patriote" --- Coupe à droite.

Ecrivez pour Nos Catalogues.

Des bons agents sont demandés dans toutes les paroisses le long de l'Intercolonial.



M. MOODY & SONS,
TERREBONNE ET MONTREAL

NOUVELLES DU DISTRICT

SAINT-CYRILLE.

A une assemblée du conseil municipal, tenue dernièrement, M. Prime Cloutier a été réélu maire pour son deuxième terme. Nos félicitations.

C'est avec peine que nous avons appris que M. Jean Dubé de Saint-Cyrille, qui était allé travailler aux chantiers de M. Morrison, sur la frontière, s'est fait casser une jambe par un arbre qui s'est abattu sur lui accidentellement. M. Dubé a été transporté à Saint-Pamphile, chez un de ses oncles, où les soins d'un médecin lui ont été prodigués. Il est probable qu'il ne pourra revenir dans sa famille avant le mois de mai.

M. Charles Lecours, de Notre-Dame de Lévis, qui fait un grand chantier de bois de pulpe dans les environs du camp des Cèdres, était de passage ici cette semaine pour Montmagny. M. Lecours doit abandonner son chantier dans une quinzaine de jours pour reprendre, immédiatement après, la descente des bilots, sur une plus grande échelle.

— A une assemblée des directeurs et actionnaires de la Beurrerie No 2, de St Cyrille, tenue dernièrement, il a été décidé vu l'augmentation continue de cette société, d'agrandir le local. Elle devra aussi ajouter un nouveau centrifuge à son établissement.

— Étaient en promenade ici, dimanche dernier M. et Mad. Achille Marier, de Saint-Roch des Aulnais, M. et Mad. Emile Boucher, de Saint-Aubert, chez M. Damase Marier; M. et Mad. Georges Bernier, du Cap St Ignace, chez M. Georges Gaudreau; Delles Zéphirin Guimond, aussi du cap St Ignace, chez leur oncle M. Alphonse Duchesneau.

UNE CHANCE

Une chance de guérison est offerte aux malades atteints de consommation. Le Baume Rhumal est le remède recommandé par les médecins.

NOTES LOCALES

Le terme régulier de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit s'est terminé hier, mais il a été continué à lundi et mardi, jours fixés pour l'instruction de deux procès très importants. Un grand nombre de causes ont été plaidées, et le public a suivi avec beaucoup d'intérêt les débats de nos disciples de Thémis. On a surtout assisté en foule à l'audition des différents procès qui concernaient nos concitoyens. Au cours de l'un d'eux, les auditeurs ont été excessivement surpris d'entendre un certain témoin nier sous serment des faits de notoriété publique. Ces choses se renouvellent malheureusement trop souvent devant nos cours de Justice, et s'il était fait un bon exemple, il se donnerait peut-être moins de témoignages téméraires.

Les différentes causes contre le marguillier Edouard Mercier et contre la fabrique de Saint-Thomas, ont été plaidées la semaine dernière et lundi de cette semaine.

M. Siméon Delisle, député du comté de Portneuf au Parlement Fédéral, et Mde Delisle étaient en visite chez M. Cyrus Roy, avocat et protonotaire, au commencement de la semaine.

Par suite de l'éroulement de la salle publique, le Conseil de Ville n'a pas pu siéger samedi dernier, tel qu'on se l'était proposé. Une séance spéciale du conseil a été convoquée pour hier soir, au Palais de Justice dans la Cour des Magistrats pour discuter la question de l'aqueduc.

Les contribuables de la ville seront appelés dans une dizaine de jours à se prononcer sur l'opportunité de construire l'aqueduc au profit de la Corporation ou de donner un nouveau privilège de 25 ans à des particuliers. Un vote sera donné à cet effet par les électeurs propriétaires.

Si l'aqueduc est à l'avenir exploité par la ville, nous en tirons certainement des revenus assez considérables qui nous aideront à faire des améliorations sans imposer de taxes nouvelles. C'est le mode qui est suivi dans presque toutes les municipalités qui sont pourvues d'aqueduc; elles jugent qu'il vaut beaucoup mieux garder pour elles les profits que rapporte l'exploitation d'un aqueduc, plutôt que de les donner à des étrangers.

sont gravement malades. Nous leur souhaitons une prompte et complète guérison.

Encore un éroulement à enregistrer dans la paroisse de Saint-Thomas: la grange de M. Cloutier, sur le chemin des Erables, près du nouveau cimetière, s'est effondrée samedi, mettant en pièces les voitures et instruments aratoires qu'elle contenait. M. Cloutier a subi des dommages considérables. Il occupe l'ancienne propriété de M. Désiré Fournier. C'est le quatrième accident de ce genre depuis quelques jours.

L'Honorable juge H. C. Pelletier et MM. A. J. Bender et Maurice Rousseau, avocats sont allés à Saint-Jean-Port-Joli, aujourd'hui pour affaires judiciaires devant la Cour de Circuit du comté de l'Islet.

POUR TRENTE JOURS SEULEMENT

Hâtez-vous de profiter de l'immense réduction offerte à la pharmacie Montmagny, A. E. MICHON.

Quatre mariages ont eu lieu dans notre paroisse, cette semaine; M. Adrien Normand avec Mlle Coulombe, M. Adélar Bouchard avec Mlle Léda Gagné, M. Edouard Morin avec Mlle Thibault et M. Wenceslas Nicole avec Mlle Augustina Côté. A tous nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

A LIRE

N'oubliez pas notre grande vente de février (voir annonce). A. E. MICHON, Pharmacien.

C'est avec douleur que nous avons appris la mort de M. Godefroi Talbot, entrepreneur-mécanicien, de cette ville, décédé vendredi dernier, à l'âge de 76 ans. Ses funérailles ont eu lieu mardi, au milieu d'une assistance très nombreuse. Tous nos principaux citoyens suivaient la dépouille mortelle. Les porteurs du corps étaient MM. Napoléon Fournier, Anthime Cloutier, Alphonse Cloutier et P. Fournier, et M. Elzéar Chabot portait la croix.

MM. Edouard Mercier, Adélar Collin, Joseph Gaudreau et Georges Fournier portaient les coins du poêle. Le service a été chanté par M. le curé Marois. Le deuil était conduit par M. Edouard Laffamme, beau-frère du défunt, MM. Diogène Talbot et Fortunat Bernier ses neveux.

M. Godefroi Talbot laisse une vieille épouse et une fille à qui nous offrons nos plus vives sympathies.

UN BON ANTIDOTE

L'effet du Baume Rhumal sur les poumons est merveilleux. C'est l'antidote le plus parfait contre la consommation, son action est radicale. Dans toutes les pharmacies.

GLANURES

Comparaisons
De quoi voudrait-on se plaindre parmi nos habitants cultivateurs?
Voici les derniers cours des ventes en gros des produits de la ferme, faites aux Halles publiques de Paris

Moyen Plus Plus Bas Haut	
Beurres fins en mottes, à gros poids	24 30 24 25 24 15
Beurres ordinaires en 1/2 livre, lb.	19 34 19 25 19 28
Petits beurres dits de cuisine lb.	17 44 17 45 17 38
Fromages, lb.	24 30 24 25 24 15
Fromages, lb.	13 15 13 20 13 22

Et cependant prix de revient, et existence, sont bien plus chers en France qu'au Canada.

Le beurre d'Isigny, le premier plus fin du monde et sans rival nulle part, est au prix moyen de 65 1/2 la lb.

Parmi les beurres étrangers envoyés à Paris, et l'on en envoie beaucoup, beaucoup à présent, c'est le beurre Suisse qui tient le premier rang avec le prix moyen de 39 1/2 la lb. (Si le Canada voulait être capable, malheureusement il ne peut l'être, d'envoyer du bon beurre tout comme les autres à Paris—à ce prix-là, en déduisant par lb., 1 cent, douane et octroi 1 cent, frais de transport à Paris 2 cent, courtage 2 cent, divers 2 cent, total 7 cent, il resterait net environ 32 cent. Ça paierait-il?)

L'un des plus communs et peu recommandables fromages, le Fromé (un cheddar-maire, blanc) se vend seulement 6 cent 1/2 la lb. quant au Gruyère il se vend sur le Roquetfort; le prix moyen du Gruyère atteint 20 cent la lb.

A Copenhague, capitale de Danemark, le beurre Danois se vend sur place pour l'exportation, au prix moyen de 24 cent 96 la lb.

Il a propos des deux Crawford, les plaideurs invisibles de cette pyramine affaire française Humbert, la plus grande escroquerie du siècle,

Il paraîtrait que la police française qui n'a pas osé ou voulu déshonorer les Humbert à Madrid (Espagne), aurait appris qu'il y avait une demi-douzaine de Crawford à Québec, quelques-uns à Lévis—pas mal à Montréal et aussi ailleurs en Canada et aux États-Unis—Alors, on est capable de les faire venir tous en France, en voyage d'agrément, pour féliciter, si possible, les mystères Humbert et le prétendu mystère Dreyfus!

Heureux Crawford!!!

WILLIAM RHA VEN.

L'ELECTION DE SAINT-JACQUES
Ottawa, 18.—C'est hier qu'a été entendu devant la Cour Supérieure l'appel du jugement de la cour au sujet de l'élection de M. Joseph Brunet député de St-Jacques de Montréal.

LA BULGARIE ET LA MACEDOINE

Nous croyons à propos de donner quelques renseignements sur une localité de pays ou plutôt de principauté, la Bulgarie et la Macédoine à cause des événements graves que le télégraphe nous apporte au sujet de ces deux pays.

La principauté de Bulgarie a été créée par le traité de Berlin, le 19 juillet 1878—à la suite de la guerre entre la Russie et la Turquie.

La Bulgarie est un état indépendant, mais sous la suzeraineté nominale de la Sublime-Porte.

La Bulgarie a pour prince régnant aujourd'hui, Ferdinand, le plus jeune des fils du duc de Saxe et de la princesse Clémentine de Bourbon, fille du roi Louis Philippe.

Le Prince est catholique, mais son fils et héritier est élevé dans la religion orthodoxe grecque.

En 1856, la Roumélie devint partie de la Bulgarie. Elle est maintenant connue sous le nom de Bulgarie-Sud.

La Bulgarie possède une assemblée législative appelée le "Sobranie", ou assemblée nationale. Ses membres sont élus par le suffrage universel et représentent chacun une population de vingt mille âmes. La durée du parlement est de cinq ans.

Le pouvoir exécutif est confié à un gouvernement et huit ministres nommés par le Prince.

La population de la Bulgarie, telle qu'elle existe aujourd'hui, est d'environ cinq millions d'âmes, dont la plupart appartient à la religion grecque orthodoxe. Il y a une forte population musulmane — environ sept cent mille âmes.

La Bulgarie a de chaudes sympathies pour la population chrétienne de la Macédoine qui appartient à la même foi religieuse et dont la grande majorité est d'origine slave. C'est ce qui explique pourquoi la Macédoine, tyrannie par l'administration turque, tourne ses regards vers la Bulgarie.

Si la guerre est déclarée par la Turquie à la Bulgarie, il nous semble certain que la Turquie et l'Autriche, appuient la Bulgarie.

Nous avons signalé dans nos dépêches déjà, l'attitude prise par le gouvernement français, M. Delcassé, l'éminent ministre des affaires étrangères de la République, averti en termes aussi clairs qu'énergiques, l'ambassadeur ottoman à Paris, du sort qui attend la Turquie, si moins qu'elle ne consente à des réformes qui ont été décriées trop longtemps l'Empire turc sera le fois de plus démembré.

La Bulgarie agit avec prudence, et évidemment sous l'inspiration des cabinets russe et autrichien. Le gouvernement bulgare a mis en état d'arrestation quelques-uns des chefs de la Macédoine qui avaient formé des comités d'organisation sur le territoire bulgare.

Dans l'intervalle, la Turquie mobilise 250,000 hommes sur les frontières de la Bulgarie et la Macédoine, et l'Autriche fait de grands préparatifs pour transporter une armée en Dalmatie.

OUVERTURE DES COMMUNES ANGLAISES

Par le roi en personne
Londres, 17.—Accompagné de la reine Alexandra et entouré de la cour et de tous les hauts fonctionnaires du gouvernement, le roi Edouard a ouvert le Parlement cet après-midi.

De bonne heure dans la matinée, les voitures de la Chambre ont été viduées, pour en contenance, pour voir s'il ne s'y trouvait pas quelque conspirateur, par les Yeomen of the Guard porteurs de lances et de halberdards antiques. Les troupes ont ensuite formé la haie le long de la route que devait suivre le cortège royal. Celui-ci, comprenant six voitures somptueuses, escorté par les Life Guards, est parti du palais de Buckingham à 11 h. 30 de l'après-midi. Leurs Majestés se trouvaient dans le dernier carrosse que tiraient huit chevaux.

Dans la Chambre des pairs, le roi s'est assis sur le trône. La reine a pris place à sa gauche et le prince de Galles à sa droite.

Les membres de la Chambre des Communes ont alors été appelés, et à leur arrivée le grand chancelier, le comte Halsbury, s'agenouillant, a remis au roi le discours d'ouverture dont Sa Majesté s'avancant sur une marche du trône, a fait la lecture.

Mes relations avec les puissances étrangères, a-t-il dit, sont toujours amicales. Le blocus des ports vénitien a conduit à des négociations pour le règlement des difficultés. Je suis heureux que l'on soit arrivé à un règlement qui justifie les puissances d'avoir mis immédiatement fin au blocus.

Des négociations ont eu lieu pour le règlement des questions relatives aux frontières de mes possessions dans l'Amérique du Nord et du territoire de l'Alaska. Un traité pour l'arbitrage de ces questions a été signé et ratifié.

«L'état des provinces européennes de la Turquie cause une grave anxiété. J'ai fait de mon mieux pour faire sentir au Sultan et à ses ministres la nécessité de réformes urgentes.

«J'espère avec confiance que les propositions de l'Autriche et de la Russie seront satisfaisantes et que je pourrai leur donner mon appui.»

Le roi a ensuite parlé des affaires d'Aden et du Somaliland, puis du voyage de M. Chamberlain dans le Sud-Africain; de l'expédition de la Nigérie et du durbar des Indes.

Le roi et la reine sont retournés au palais de Buckingham à 3 heures.

La foule les a acclamés.

NAUFRAGE D'UN STEAMER

25 personnes noyées
Norfolk, Va., 17.—Un cyclone a détruit le steamer "Olive", qui s'est échoué et coulé à fond, hier soir à 9 h. 30, sur la rivière Chawan, en face des quais. Jusqu'à ce moment, on a sauvé 17 personnes qui sont noyées; on croit que le nombre des morts ne soit de 25.

Le cyclone avait soulevé le steamer et le rejeter à sea sur l'un des bords.

En se redressant, il coula immédiatement à fond. Seul, un compartiment du pont arrière est resté au-dessus de l'eau, mais l'accident fut tellement imprévu que les passagers n'avaient pas eu le temps de monter sur le pont.

Le capitaine et cinq autres personnes ont été sauvés de la vie sauve dans le compartiment du pilote, mais elles étaient presque mortes de froid. Le steamer a coulé dans deux minutes après avoir été atteint par le cyclone. Les survivants du compartiment du pilote se sont trouvés dans l'eau jusqu'à la taille jusqu'à 6 h. du matin.

LA COMMISSION DE L'ALASKA

Toronto, 18.—Une dépêche de Washington dit que M. Ellih Root, ministre de la guerre, Henry Cabot Lodge et George Turner, sénateur, ont été nommés comme membres du tribunal qui doit examiner le traité relatif à la frontière de l'Alaska.

LE FEU D'HIER

Les pertes dépasseront peut-être \$100,000

La distribution des dommages

La température glaciale que nous avons n'a pas encore refroidi les ruines de l'incendie de la Côte Lamontagne. Derrière le rempart glacé qui les couvre comme une cuirasse, elles fumaient encore ce matin.

LES PERTES

On estime les pertes totales subies par les incendiés d'hier à environ une centaine de mille dollars.

M. Lafrance le doyen des relieurs de Québec possédait des machineries et des livres pour une valeur de \$5,000; il n'avait pas un dollar d'assurance et est ruiné à l'âge de 76 ans.

Outre cette perte comme nous le disions hier M. Lafrance a perdu dans le feu des effets appartenant à des pratiques parmi lesquels \$500 de matières imprimées appartenant au "Chronicle", et cinq dictionnaires Larousse appartenant à l'Université d'un prix inestimable.

M. Jos. Meiger estime ses pertes à \$15,000 et n'a que \$2,000 d'assurance. Il avait laissé tomber deux poisons d'assurances d'une valeur de \$5,000 la semaine dernière.

La maison G. N. Belleau & Cie porte ses pertes à \$60,000. Assurances \$32,500 sur le stock, et 20,000 sur la bâtisse. Au Neptune Jan. M. Lavalée a des assurances pour \$13,000 et les dommages causés à son établissement de 2 à \$2,500 au plus.

Les hangars qui se trouvent en arrière de l'hôtel ne sont pas d'une grande valeur.

Voici maintenant une liste fidèle et complète des assurances.

Bâtisse (Lafrance) Succ. Shes.	10 000
Château Jan. Coy.	3 000
Bâtisse (Belleau) Succ. Shes.	10 000
Caledonian Ins. Coy.	10 000
Stock G. A. Lafrance, aucune assurance.	
Stock, Imprimerie Commerciale.	
Royal.	1 000
Ottawa.	1 000
Stock, G. N. Belleau & Cie, Inc.	12 000
Assurances de North America Coy.	5 000
Commercial Union.	5 000
Alliance.	5 000
Atlas.	5 000
Phoenix.	2 000
National.	2 500
	\$32 500

Assurances sur contenu des effets
dans le bureau de la Canadian
Express Coy. 10 000

EN MACEDOINE

L'Autriche et la Turquie mobilisent des troupes

Sofia, Bulgarie, 16.—Une assemblée populaire de 10,000 macédoiens a eu lieu ici aujourd'hui pour protester contre la mesure du gouvernement dissolvant les comités macédoiens en Bulgarie. L'assemblée a demandé le rétablissement des sociétés macédoiennes. Des mandats ont été lancés contre les chefs macédoiens.

Vienna, 16.—Les demandes de réformes faites par l'Autriche ont été considérablement atténuées, en raison des difficultés éprouvées pour obtenir l'appui des autres puissances. Ces demandes ainsi réduites ont plus de chances d'être accordées.

On considère ici que ces demi-réclamations ne satisfieront pas le parti révolutionnaire en Macédoine.

Londres, 17.—Le correspondant du "Daily Mail" à Vienna dit que l'Autriche a mobilisé deux corps d'armée et a concentré 40,000 hommes de plus sur la frontière des Balkans.

Les militaires, ajoute le correspondant, croient qu'une intervention armée sera nécessaire.

Paris, 17.—Quatre mille personnes se sont réunies aujourd'hui sous la présidence du baron d'Estournelles de Constant, appuyé de plusieurs personnalités importantes, pour examiner la question de la Macédoine. L'assemblée a adopté une résolution demandant au gouvernement d'agir avec énergie pour faire respecter le traité de Berlin et mettre fin au mauvais gouvernement de la Macédoine par les Turcs.

Constantinople, 17.—On dit dans les cercles officiels que la Porte a reçu des propositions d'assurance des intentions pacifiques de la Bulgarie et que cela l'a beaucoup soulagé. En même temps, le conseil militaire a complété les plans de mobilisation des deuxième et troisième corps d'armée, et a décidé que s'il devient nécessaire de prendre la campagne en Macédoine, le généralissime dans la guerre grecoturque, aura le commandement suprême d'un quart de million d'hommes.

LA MEILLEURE SOLUTION

Nous avons reproduit, il y a quelques jours, les paroles énergiques tombées de la bouche du savant archevêque de Montréal exprimant sa pensée sur la question des écoles de Manitoba.

Notre confrère du Manitoba le vaillant champion de la cause de nos coréligionnaires commente dans les termes suivants les paroles de Mgr Bruchési. C'est un exposé vrai de la situation.

«Sa Grandeur, qui semble parler au nom de l'épiscopat canadien, se défend d'avoir vu ni même le feu au nez; Elle ne veut point que l'on se serve de ses paroles pour faire du capital politique; Elle conseille les négociations prudentes et fermes; et de ces négociations, Elle attend justice entière pour nous.

Mgr l'Archevêque de Montréal n'aurait assurément pas tenu ce langage s'il n'avait eu de sérieux motifs d'entretenir d'aussi grand espoir. La perspective que Sa Grandeur nous ouvre ainsi, est consolante et nous encourage ardemment que ses vœux se réalisent.

A un point de vue pratique, ces paroles de l'archevêque de Montréal comportent une direction pour les catholiques.

Plus que jamais ils doivent s'inspirer de la prudence. Sans mettre bas les armes, les soldats ne doivent pas tirer à pleins bras. Plus que jamais Sa Grandeur ils ne doivent mettre le feu au pays. Pour le moment, c'est au tour de la diplomatie.

Nous inspirant de cette direction, nous ne voulons point soulever des discussions qui pourraient contrarier les espoirs exprimés par Mgr l'Archevêque de Montréal.

Il nous paraît cependant nécessaire, en présence des expressions d'opinion produites en divers endroits par cet incident, de fixer certains aspects constitutionnels de la situation.

Nous allons le faire aussi brièvement que possible, avec circonspection, de même qu'avec déférence pour les opinions contraires aux nôtres.

C'est affaire de loyauté envers tout le monde et de prudence pour ceux qui sont directement intéressés dans cette grave question.

Après débats contradictoires, le conseil privé de Sa Majesté a déclaré que

UNE VICTOIRE ANGLAISE

Londres, 17.—Le gouverneur sir Frederick Lugard, du Niger Nord, rapporte une victoire des troupes anglaises au Soudan. Ce rapport, que le ministère des colonies a reçu aujourd'hui, dit que le 3 février le colonel Northland a occupé le village de Kano, à 50 milles au nord de Zaria, la capitale du royaume de Zeg-Zeg.

Le gouverneur ajoute: «Nous avons perdu deux officiers et 12 ont été blessés. Il y a eu 300 des ennemis tués. L'émir s'est enfui vers le nord, dans la direction de Sokoto avec 1000 chevaux.»

STOCK A VENDRE

Ayant décidé d'abandonner les affaires, nous offrons en vente tout notre stock consistant en Epicerie, Confiseries de toutes sortes, Tabac, aussi un bon assortiment de Pharmacie et Papeterie.

Nous profitons de l'occasion pour remercier nos nombreuses pratiques de l'encouragement qu'ils nous ont donné jusqu'aujourd'hui et les invitons cordialement à venir bénéficier de nos immenses réductions.

Nous vendons au prix coûtant depuis bientôt un mois et nous continuerons nos grandes réductions jusqu'à écoulement complet de notre Stock.

Nous vendrons aussi notre stock en bloc à toute personne qui nous en fera la demande, et ce à des conditions très avantageuses.

S'adresser à
ED. REMILLARD & CIE
des rues St-Jean-Baptiste
et de la station
29 oct.—Jno.

EMPIRE
TYPE WRITER
Manufacture
au Canada
PRIX: \$60.00

Economisez ce que vous payez de droite quand vous achetez une machine importée

CLEM ET CLEMENT
99, Rue St-Pierre, 2, Rue St-Antoine,
12, Rue Sault-au-Matelot,
QUEBEC.
J. R. CHALOUET, Gérant.

A VENDRE

Une magnifique propriété, avec maison pouvant contenir une boutique en outre du logement d'une famille. Bonnes conditions. S'adresser à
F. X. LÉTOURNEAU,
St. Paul de Montminy.
J. n. o.

BARDEAUX
De toutes Sortes
BOIS DE CONSTRUCTION
BOIS SECHE
E. Boulanger & Fils
MARCHAND DE BOIS
MONTMAGNY.

Mel'e

Antoinette Method
CAP ST-IGNACE
Leçons de Piano
CONDITIONS FACILES
Montmagny 10 oct.—Dca.

Magnifique propriété à Vendre

M. Raoul Thibault offre en vente sa magnifique propriété située à la rencontre du chemin du Coteau et du chemin du village, en la paroisse de Saint-Thomas, à environ un mille de l'église. Cette propriété, qui consiste en une grande maison à deux étages et un vaste emplacement, conviendrait à merveille pour une résidence d'été. Vis-à-vis l'ancien collège Dufresne

Pour plus amples informations, S'adresser à

M. Raoul Thibault,
SAINT-THOMAS.

GEORGE BLAIS
MARCHAND
ST. PIERRE

A toujours en mains un gros STOCK d'ÉPICERIES, FARINE, SON, GRUE, etc., à des prix très modérés. Aussi UN LOT DE CHAUSSURES qu'il vendra à très bon marché. Est autorisé à solliciter des abonnements au journal "Le Peuple" et à en collecter le prix.

LA RÉGION DU LAC ST JEAN CANADA
20,000,000
acres d'excellentes terres à blé à 20 L'ACRE
UN PAYS ABONDANT EN EXCELLENTE EAU
EN BON BOIS A 190 MILLES
Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique
UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES
REMPI DE POUVOIRS D'EAU
BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES
POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER
et le guide du colon au lac St-Jean

GRAM-O-PHONE BERLINER

est le plus merveilleux amusement du siècle. Il chante des chansons en français et en anglais et reproduit la musique de tous les instruments: Cornet, Trombone, Violon, Piano, Flûte, Banjo, Mandoline, etc. Corps de musique au complet: Sousa, Garde Républicaine de Paris Godfrey de Londras, et autres, avec tant de perfection que vous croiriez avoir les musiciens dans votre maison. Il peut jouer n'importe quoi, depuis un "cake walk" jusqu'à une ouverture classique. Les.....

RECEPTEURS DU GRAM-O-PHONE SONT DES DISQUES PLATS ET DURS et ne sont pas affectés par la chaleur, le froid, ni l'humidité; ils peuvent être maniés par les enfants sans crainte de les briser ou de les endommager. Les récepteurs peuvent durer DIX ans.

Le Gram-o-phone est fait à Montréal et une garantie pour cinq ans est donnée avec chaque instrument.

Prix: \$15.00
pour un instrument complet avec cornet de 16 pouces et boîte d'harmonie d'exhibition.

VENDU A DES CONDITIONS FACILES SI L'ON VEUT

S'adresser à
AMÉDÉE COTÉ, MONTMAGNY.